Ognes en bref !

MAIRIE

Rue Claude Tillet

60440 OGNES

TÉLÉPHONE :

03.44.87.72.36

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :

mairie.ognes60@wanadoo.fr

Accueil du public

Lundi de 17H à 19H30

Jeudi de 12H à 14H

1 Samedi sur 2 de 9H30 à 12H

Les 18/05 et 01/06, etc.

Retrouvez-nous, à l'adresse :

www.ognes60.e-monsite.com

Ou sur FACEBOOK :

Ognes petit village de l'Oise

Collecte des Déchets :

Encombrants : enlèvement sur rdv 0 800 880 944.

Déchets verts : tous les jeudis du 21/03 au 21/11.

Conteneurs jaunes : tous les mardis.

Ordures ménagères : tous les lundis.

Le mot du Maire

Chers administrés,

Après un début d'année relativement calme, malgré l'arrêt de Plan Local d'urbanisme au terme de deux ans de travail, le deuxième semestre s'annonce plutôt animé et chargé.

En effet, quelques travaux vont être réalisés dans notre village :

- La création de « bateaux » manquants pour quelques habitations de la rue Claude Tillet et la réfection de quelques bordures de trottoirs (courant mai).
- La rénovation de la couche de roulement de cette même rue, traversant le village, sera effectuée la première quinzaine de juin.
- La réfection des marquages au sol dans le village et la cour d'école avec quelques modifications à certains endroits constatés comme dangereux pour les riverains et piétons (juillet-août)
- L'installation de la vidéoprotection.
- La mise en sécurité de l'église et le début de sa rénovation sont prévus pour septembre prochain.

Nous vous informons par ailleurs que ces quelques travaux risqueront quelque peu d'impacter la circulation lors de leurs réalisations (circulation alternée, eux tricolores, etc.).

Quelques interventions demandent encore à être finalisées pour la salle des fêtes ou bien le local garderie par exemple.

Dans un autre registre, nous aurons également les élections européennes le dimanche 26 mai pour lesquelles chaque personne inscrite sur la liste électorale recevra une nouvelle carte d'électeur par voie postale dans les prochains jours.
Par ailleurs, si vous souhaitez participer à la tenue du bureau vote, nous vous accueillerons avec plaisir. Pour cela, veuillez-vous rapprocher du secrétariat de la mairie.

Bonne lecture à tous.

Legrand Karine

Extrait des Conseils Municipaux du 05/03 et 02/04.

PLAN LOCAL D'URBANISME

La commission Urbanisme s'est réunie le 28 janvier 2019 en présence de Mmes Laroche et Jacquot de la DDT de Senlis, M. Lefèvre, représentant de la Chambre d'Agriculture, M. Tran de la communauté de communes et Mmes Saro et Serrière du bureau d'étude Urba Services. La réunion était consacrée à l'examen des avis reçus à l'issue de la consultation des services et à l'analyse émise lors de l'enquête publique.

Les modifications apportées par la Commission urbanisme et l'approbation du PLU sont validées à l'unanimité.

Des outils complémentaires ont été ajoutés au PLU :

- Le droit de préemption urbain.
- La déclaration préalable pour le ravalement de façade et la clôture.
- Le permis de démolir

RAMASSAGE DES BETTRAVES : CIRCULATION

Lors d'un dernier conseil municipal, il avait été évoqué la possibilité de placer la route de Ognes – Nanteuil-le-Haudouin en sens unique le temps du ramassage des betteraves, afin d'éviter le croisement de véhicules avec les camions et protéger les bordures. Madame le Maire informe avoir reçu, de la part d'un administré, un avis négatif à cette proposition, qui l'obligerait à faire un détour pour se rendre sur son lieu de travail. M. Lefèvre précise que le ramassage des betteraves s'effectue généralement sur quelques jours seulement soit environ 4 fois 3 jours. Les conseillers affirment qu'il n'est pas question de modifier le sens de circulation pendant plusieurs mois mais réfléchissent à une cohabitation pour la sécurité des usagers de cette route surtout.

ROUTE DE OISSERY : POTEAU PENCHE

La société EIFFAGE s'est rendue Route de Oissery afin d'essayer de remettre en place le poteau qui est penché. Il s'avère que le poteau ne bouge pas même à l'aide d'une grue. De plus, les câbles de la fibre sont trop courts et ne permettent pas sa remise en place. Madame le Maire a donc contacté le SMOTHD qui se charge de faire remonter l'information auprès de SFR pour que le nécessaire soit fait. EIFFAGE a assuré que le poteau était enterré profondément et ne risquait pas de tomber de sitôt.

VIDEOPROTECTION

L'appel d'offre, dans le cadre du marché pour l'installation de la vidéo protection, a eu lieu du 04 janvier au 04 février 2019. Deux sociétés ont répondu et fait une offre : La société VPS, pour un montant total de 69 063.81 € HT (82 876.57 € TTC) et La société SDEL OISE, pour un montant total de 42 061 € HT (50 473.20 € TTC)
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier le marché à la société SDEL OISE pour un montant total de 42 061 € HT (phase 1 : 29 816€ HT, phase 2 : 6153 € HT et phase 3 : 6092€ HT (pour 4 ans), sous réserve de l'obtention de subvention de la part du Conseil Départemental et autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs au marché avec l'aide de l'ADTO.

AIDES 2019

- Aides aux plus de 60 ans : Comme tous les ans, des aides sont allouées aux personnes de plus de 60 ans non imposables, sous forme de bons alimentaires à dépenser dans des enseignes locales et d'un versement sur le compte bancaire pour les factures de chauffage et d'eau.
  Pour 2019, il est décidé de reconduire les mêmes aides que l'année précédente :
  - Aide alimentaire : 25€ en juillet et 25€ en octobre pour une personne seule et 40€ en juillet et 40€ en octobre pour un couple, sous forme de bons.
  - Aide chauffage/eau : 175 € pour une personne seule et 240€ pour un couple, sous forme de virement bancaire en novembre.
- Participation au centre aéré de Nanteuil-le-Haudouin : Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de reconduire cette aide pour 2019 soit de 9€ par jour dans la limite de 20 jours par an (sur présentation des factures en juillet et en décembre) en faveur des familles dont le ou les enfant(s) fréquente(nt) le centre aéré de Nanteuil-le-Haudouin, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

- Participation à la halte-garderie du SIVOM : Sur le même principe, il est décidé, à l'unanimité, de reconduire pour cette année l'aide pour les enfants fréquentant la halte-garderie du SIVOM soit 3€ par heure dans la limite de 30 heures par an sur présentation des factures.

VOTE DES TAXES

A l'unanimité, il est décidé de garder les mêmes taux que les années précédentes, soit 16.55% pour la taxe d'habitation, 16.78 % pour les fonciers bâtis, 37.65 % pour les fonciers non bâtis

SUBVENTIONS

Des subventions nous ont été accordées, lors de la commission départementale du 25 mars dernier, à savoir :

- 20 130€, soit 49% pour l'installation de la vidéoprotection
- 39 960€, soit 50%, pour les travaux de la mise en sécurité de l'église
- 6 830€, soit 50% pour les frais d'étude liés aux travaux de mise en sécurité de l'église.

SYNDICAT SCOLAIRE

Les effectifs élevés pour la rentrée de septembre 2019, en maternelle, nous obligent à revoir la répartition des élèves de maternelles avec un éventuel transfert de certains élèves de grande section vers l'école de Sennevières. La création d'un poste d'Atsem à temps partiel est à prendre en considération également pour le budget. Nous nous voyons donc obligé d'augmentation la participation des communes en passant de 55 000 € à 75 000 €. La répartition entre les deux communes étant calculée en fonction du nombre d'élèves domiciliés sur chacune d'elle.

Le période de recrutement débutera très prochainement (renseignements auprès de la mairie).

Les comptes rendus sont consultables en intégralité sur le site de la commune ou en mairie.

Agenda

19/05 :

Concours Agility ACO

04/06 à 19h30 :

Soirée jeux de société

29/06 et 30/06

Fête de l'été

Thème Médiéval (repas, lâcher de lanternes, feu d'artifice, diverses démonstrations et activités médiévales, régionale d'élevage Berger Américain miniature, etc.)

Retrouvez toutes les autres photos de nos fêtes et animations sur notre site internet ***www.ognes60.e-mon-site.com***

Ou sur nitre page FACEBOOK :

Ognes petit village de l'Oise

Animations et festivités

Nous leur avions promis lors de la fête d'halloween, alors nous leur avons organisé leur soirée le samedi 23 mars de 20h à 1h. Chaque adolescent de 12 à 18 ans pouvait venir avec un invité. Les inscriptions furent un peu timides mais il semblerait qu'ils soient tous repartis satisfaits et contents de cette première « Ado party ».

Ensuite, nous avons organisé la désormais devenue traditionnelle chasse aux œufs, le lundi 22 avril à 10h30, réunissant les enfants de 2 à 11 ans. Des œufs de toutes les couleurs a retrouvé pour les plus jeunes, un parcours amusant pour les plus grands et des œufs en chocolat pour les remercier de leur participation avec un temps magnifique en prime.

Merci à tous ceux qui répondent présents à chaque évènement.

Ognes en bref !

FETE DE L'ETE

Comme annoncé précédemment, cette année, la fête de l'été sera organisée sur le thème médiéval les 29 et 30 juin.

Le samedi, vous pourrez :

- Assister à des démonstration et combats d'escrime médiévale dans un décor reconstitué de cette époque.
- Festoyer autour d'un bon repas médiéval et d'un feu de joie (sur réservation uniquement dont une grande partie sera prise en charge par la commune pour les habitants de Ognes).
- Participer à un lâcher de lanternes.
- Assister au traditionnel feu d'artifice.

Les costumes d'époque seront les bienvenus.

Le dimanche, vous pourrez assister à une régionale d'élevage avec diverses animations autour du chien dans l médiéval installé pour l'occasion.

Les programmes vous parviendront dans quelques temps ainsi que les bons de réservation pour le repas.

Nous comptons sur vous et vous attendons très nombreux.

Nous allons décorer le village pour ce weekend festif, toute bonne âme volontaire serait la bienvenue. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à nous contacter que ce soit pour préparer les décors ou bien les mettre en place au moment venu.

Nous recherchons également des petits ballots de paille et de vieux draps blancs ☺.

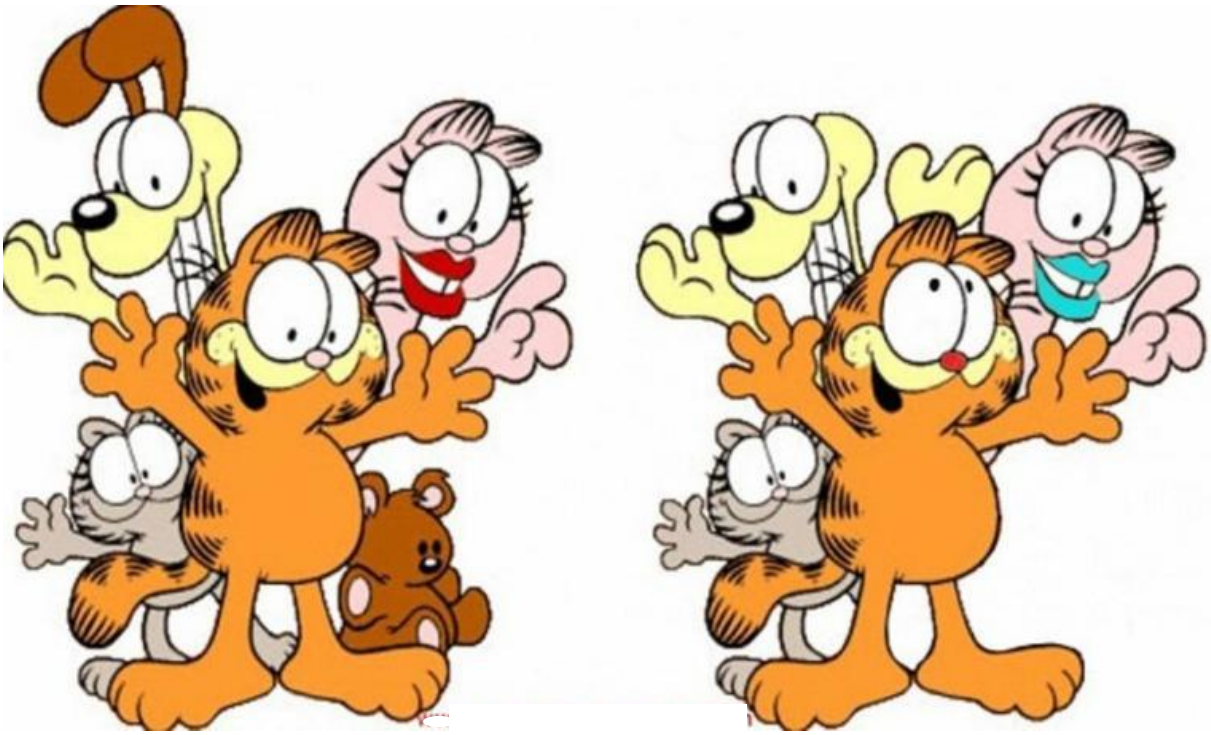

Si vous souhaitez participer à la future édition ou si vous avez des suggestions, astuces que l'on pourrait publier n'hésitez pas à nous les faire parvenir par mail ou par écrit. A très vite.